

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3février 2012

Présents : Annie BOULAIN, Marc BRIENT, Christèle CORMIER, Yves COURET, Thierry GUILLOT, Florence HOURQUEBIE, Eric LABASTE, Roger Larrodé, Jean-Pierre LAUDINET, Patrice LAULOM, Corine LUX, Thomas PEYRES, Pierre VENDRIOS.

Excusés : Alain CHASSEUR

Secrétaire de séance : Annie BOULAIN

Approbation comptes rendus du 18 novembre et du 16 décembre 2011

Approuvés à l'unanimité.

Compte rendu des commissions

Bâtiments :

Salle des associations : façade local tennis : la gouttière a été remplacée.

Voirie : le programme Numérué est terminé.

Un projet concernant la réalisation de dépliants avec le plan de la commune et du centre bourg est en cours.

Containers semi- enterrés : 3 seront installés dans l'année 2012. Les sites pressentis sont les suivants :

- Parking des écoles
- Voie de Claverie
- Carrefour de Lessalle

Attribution subvention exceptionnelle au Foyer des Jeunes

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été sollicité par l'association du Foyer des Jeunes pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle liée à l'organisation d'un concert qui aura lieu le 31 août.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 Euros à l'association du Foyer des Jeunes.

DECIDE que le versement de cette subvention sera conditionné à la réalisation du concert.

DIT que les crédits seront ouverts au Budget Primitif 2012 au compte 6574.

DECIDE de mettre gratuitement à disposition de l'association tous les équipements techniques et divers matériels de la commune nécessaires à la réalisation du projet.

Personnel : proposition avancements de grade 2012

Monsieur Brient présente à l'assemblée le tableau de propositions d'avancement de grade pour l'année 2012 à soumettre à la prochaine CAP du centre de gestion :

- 2 agents remplissent les conditions requises pour bénéficier d'un avancement de grade par ancienneté.

Considérant la délibération du 5 mars 2010, le taux d'avancement de grade pour les agents de catégorie C est fixé à 100 %. Il conviendra donc de créer les postes correspondant aux nouveaux grades lors d'une prochaine réunion du Conseil.

- 4 agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade à condition d'obtenir l'examen professionnel.

Création d'un Syndicat Mixte entre le Département des Landes et la Communauté des Communes du Pays d'Orthe

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe du 05 décembre 2011, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de donner son accord à l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe au Syndicat Mixte dénommé « Syndicat Mixte du Pays d'Orthe » associant le Département des Landes et la Communauté de Communes du Pays d'Orthe, étant précisé qu'aucun bien immobilier n'est transféré ni aucun personnel n'est affecté au nouveau Syndicat Mixte.

DECIDE d'approuver les statuts du syndicat mixte du Pays d'Orthe.

VALIDE le principe d'une répartition des participations à hauteur de 70% pour le Département des Landes et 30% pour la Communauté de Communes du Pays d'Orthe.

Opération Numérue : convention avec l'Association des Maires pour le suivi administratif

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention avec l'Association des Maires Des Landes afin de pouvoir bénéficier gratuitement de leur assistance pour le suivi administratif (transmission des nouvelles données au cadastre, à France Télécom ...).
Accord à l'unanimité.

Vente terrain constructible à Mr et Mme BONEIL

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la vente d'un lot constructible d'une surface de 1180 m² pour un montant de 115 000 € à Mr et Mme BONEIL

Point sur le projet commerce et sur l'étude de faisabilité

Monsieur le Maire rend compte de la participation à l'enquête réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Point sur le terrain de la scierie

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des dernières propositions faites par les propriétaires du site de la scierie. Après débat, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de transmettre aux propriétaires la proposition de la commune, à savoir:

- Classement par la commune de l'ensemble du site en zone U (soit un potentiel de 6 à 8 habitations nouvelles).
- Autorisation d'accès sur la route départementale.
- Création des réseaux nécessaires sur le domaine public.
- Acquisition par la commune de 3000 m² issus de cette propriété.
- Engagement de la commune à prendre à sa charge la démolition de tous les bâtiments existants sur le site et le nettoyage.

Projet jumelage

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le principe d'un jumelage avec une commune française.
Le conseil municipal donne un avis favorable à la création d'un comité de jumelage.

Inauguration Musée de la Mine

Les dates du 16 et 17 mars sont retenues pour l'inauguration du musée de la Mine qui se déroulera comme suit :

- Vendredi soir 16 mars : présentation historique à la salle des associations
- Samedi 17 mars à 11 heures : cérémonie et ouverture officielle

Repas des Anciens

La date du 25 février est retenue pour le repas des Aînés avec l'organisation habituelle.